

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉS





CAP vers 2025 !



Avec le renouvellement de nos membres et l'élection d'un nouveau président, l'année 2019 fut une année de transition.

La mobilisation de 34 000 électeurs pour participer au scrutin est un moment fort dans la vie du monde agricole et de notre Compagnie consulaire. C'est donc une nouvelle équipe qui a défini les orientations dans lesquelles elle souhaite engager la Chambre d'agriculture mais plus largement l'ensemble de l'environnement agricole drômois.

Ce projet, dénommé « CAP 2025, ensemble cultivons notre avenir », porte l'ambition de consolider l'agriculture et ses entreprises dans une

période de grandes transitions. Il porte en lui la question du rôle de la Chambre d'agriculture aux côtés des agriculteurs et des territoires. Un nouveau modèle est à développer sans remettre en question nos activités identitaires, qu'elles soient d'intérêt général ou de service. L'enjeu est de savoir les adapter pour répondre au mieux à vos attentes. Nos équipes sont là pour les prendre en compte dans une logique de proximité et d'écoute que nous souhaitons renforcer.

2019 a été marquée par la volonté affichée de s'engager sur des sujets d'envergure, demandant à la Chambre et au monde agricole de s'ouvrir sur son environnement (alimentation, installation, etc.). C'est

cela aussi la marque de « CAP 2025 » ! Nous affichons là notre ambition de remplir notre rôle prospectif et d'anticipation.

Enfin, 2019 a été l'occasion avec Tech&Bio, le Salon international de l'agriculture, Vigi Agri et bien d'autres actions de montrer notre souci de soutenir, de valoriser voire même de défendre l'agriculture. Un engagement qui s'impose à nous dans des temps où le monde agricole est de plus en plus questionné voire attaqué.

Alors oui, pour l'ensemble des élus et avec l'engagement de nos collaborateurs, cette année 2019 a fixé clairement le CAP vers 2025 !

Jean-Pierre ROYANNEZ
Président

Damien COLIN
Directeur Général

SOMMAIRE

Accompagner les agriculteurs..... p. 4

- Accompagnement à la création, reprise des exploitations agricoles drômoises p. 4
- Accompagnement des exploitations en mutation et études économiques p. 5
- Formation..... p. 5
- Bilan annuel CFE..... p. 6
- Bâtiment p. 6
- Déclaration de la pac..... p. 6
- Accompagnement des circuits courts p. 7
- Accompagnement des agriculteurs sortant des zones défavorisées et touchées par la grêle p. 8
- Grêle, neige, gel... des aléas climatiques en cascade p. 8
- Rebondir 26..... p. 9
- Vigi agri 26 p. 9

Gérer la production..... p. 10

- Arboriculture..... p. 10
- Viticulture p. 11
- Élevage p. 12
- Grandes cultures..... p. 13
- Plantes à parfum, aromatiques et médicinales..... p. 13
- Thématiques transversales p. 14

Développer les territoires..... p. 16

- Aménagement du territoire et urbanisme p. 16
- La diversification agritouristique chez nos agriculteurs drômois..... p. 16
- Le développement de projets alimentaires territoriaux..... p. 17
- Répondre à la loi Égalim p. 17
- La qualité de l'eau sur la plaine de Valence et de Romans-sur-Isère..... p. 18

Promouvoir l'agriculture et l'agroalimentaire p. 19

- L'activité du réseau Bienvenue à la ferme p. 19
- Carton plein pour la 7^e édition du salon Tech&Bio ! p. 20
- Innovaction : binage de l'ail et démonstration de matériel..... p. 21
- Le salon international de l'agriculture en images p. 21

Vie de la Chambre d'agriculture p. 22

- 2019 : une année d'élections p. 22
- Bilan financier 2019 p. 22
- Démarche qualité : nos clients sont satisfaits ! p. 23

Les actions de la Chambre d'agriculture sont soutenues par :



Découvrez l'ensemble de nos services sur : www.drome.chambre-agriculture.fr



Accompagner les agriculteurs



ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION, REPRISSE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DRÔMOISES

La Chambre d'agriculture accompagne les exploitants agricoles lors des étapes clés du développement de leur activité en lien avec ses partenaires :

- Réflexion sur leur projet de création ou reprise d'exploitation.
- Evaluation des compétences et formations.
- Formalisation et montage du projet.
- Démarrage de l'entreprise et suivi de son développement les premières années (suivi installation).
- Transmission de l'activité et/ou recherche de nouveaux associés via le Répertoire Départemental à l'Installation.

2019 en chiffres clés

L'INSTALLATION



340

agriculteurs reçus au Point accueil installation.

87

accompagnements des projets d'installation (21 installations sans DJA et 68 personnes s'installant avec DJA), dont près de la moitié en bio et la moitié s'installant en dehors du cadre familial.



101

évaluations de compétences pour les porteurs de projet



117

agriculteurs dans le cadre du suivi de leur installation.

LA TRANSMISSION



131

exploitants souhaitant s'associer ou transmettre leur exploitation

57

rendez-vous au Point accueil transmission



25

cédants ayant participé à des formations pour réfléchir et anticiper leur transmission

6

journées d'information collective autour de la transmission sur les territoires et 50 participants.



31

offres recensées au RDI Répertoire départ installation



150

contacts de candidats intéressés par les offres

ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS EN MUTATION ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

La vie d'une exploitation agricole est semée d'embûches mais aussi de projets, de petite ou grande ampleur.

La Chambre d'agriculture de la Drôme veille à accompagner les agriculteurs dans les différentes étapes de la vie de leur entreprise, de l'installation à la transmission. En 2019, à la demande des exploitants, l'équipe des conseillers d'entreprise est intervenue pour réaliser 11 audits économiques, permettant de faire le point sur la situation de la structure existante, d'analyser l'impact des projets et de faciliter la prise de décision.

7

études

ont concerné des projets d'investissements et de modernisation (bâtiments d'élevage, ateliers de transformation en productions animales et végétales, matériel agro-environnemental...) dans le cadre des différentes mesures du Programme de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA). Leur réalisation a permis une priorisation des dossiers de demandes d'aides.

2

études

ont permis d'évaluer l'impact économique du départ d'un associé.

1

audit

a permis d'évaluer le potentiel de production en serres photovoltaïques et la faisabilité d'une location à un tiers.

1

audit

a porté sur des questions d'orientation des ateliers et de stratégie d'évolution.



Ces audits sont réalisés sur 1 à 3 jours et comprennent une visite chez l'exploitant et de nombreux échanges. Ils sont pris en charge par le Département de la Drôme à hauteur de 66 % à 85 % selon le montant global.

Murielle Landrault
murielle.landrault@drome.chambagri.fr

FORMATION

En 2019, le Service Formation, c'est :



85

sessions déposées à VIVEA

63

sessions réalisées



130

jours réalisés (ressortissants VIVEA)



644

personnes formées.



1,5

jour de durée moyenne de formation

- L'organisation des premières formations mixtes digitales qui combinent des séances de formations traditionnelles et des temps d'apprentissage « de chez soi », à son rythme.
- Le déploiement de formations sur l'amélioration des pratiques, avec les modules HVE.
- De nouvelles propositions pour maintenir une offre de formation accessible aux personnes en parcours à l'installation, face aux réformes de la formation continue, avec des modules financés par l'intermédiaire du Compte Personnel de Formation.

RÉPARTITION EN FONCTION DU GENRE



2018
34 % 66%

2019
32 % 68%



Réalisation des Plans de Professionnalisation Personnalisé dans le cadre du Parcours à l'installation



99

Plans de Professionnalisation ont été engagés en 2019.

Ils ont permis aux futurs installés de consolider leurs compétences sur les aspects techniques de leur métier et dans la gestion quotidienne de leur exploitation.

Audrey REMONDAT
formation@drome.chambagri.fr

Mathilde GOETZ
mathilde.goetz@drome.chambagri.fr

BILAN ANNUEL CFE

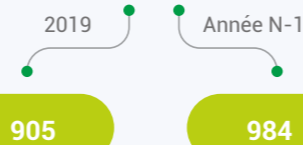
Volume d'activité du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

	2019	ANNÉE N-1
Inscriptions	274	284
Modifications	149	175
Radiation	167	173
Indivision	4	2
Total personnes physiques	594	634

	2019	ANNÉE N-1
Constitution	61	59
Modification M2+M3	235	278
Radiation	15	13
Total personnes morales	311	350

Nombre total de dossiers traités

Dont :
69 dossiers traités en Article 3
9 dossiers traités en Externe



Mauricette LASSAGNE
mauricette.lassagne@drome.chambagri.fr

BÂTIMENT

Etude sur les coûts de construction des bâtiments avicoles drômois

Pour répondre aux différents marchés en plein essor et assurer la pérennité de la filière avicole à l'échelle départementale, le nombre de création d'élevage et de construction de poulaillers a connu récemment une forte progression.

Les investissements nécessaires à la production sont importants et semblent avoir subi récemment une augmentation.

Afin d'objectiver cette hausse et d'identifier les postes plus spécifiquement impactés, une étude financée par le Conseil départemental a été lancée à l'initiative de la profession

agricole en poulets de chair standard.

Les premiers résultats font état d'options de conception prises dès la construction et un niveau d'équipements supérieur à fonction égale sur certains postes, expliquant l'augmentation constatée.

18 constructions

réalisées sur une période de 5 ans ont été analysées.



Frédéric SOURD
frederic.sourd@drome.chambagri.fr

DÉCLARATION DE LA PAC

885 agriculteurs

(soit +12 % par rapport à 2018) ont été accompagnés au cours de la campagne PAC 2019 :

- pour une prestation de vérification ou de renseignements sur la réglementation où l'agriculteur finalise sa déclaration par lui-même.

- par l'envoi de notes d'actualités rédigées tout au long de l'année.
- pour une déclaration complète, réalisée et déposée sur Télépac avec un conseiller en rendez-vous individuel. L'agriculteur bénéficie ainsi de conseils personnalisés. Cette aide à la déclaration PAC se fait totalement sur Télépac ou en récupérant les informations de Mes Parcelles.

Les équipes sont formées et bénéficient des apports du réseau et des partenaires.

32 %
des prestations
représentent
**des agriculteurs
avec un contrat**

**PROAGRI
mesparcelles**
l'accélérateur de performance

De nombreux collaborateurs
CA26 mobilisés :

14 conseillers
4 assistantes

Des prestations réalisées dans tout le département :



- Romans-sur-Isère
- Bourg-lès-Valence
- Étoile-sur-Rhône
- Divajeu
- Montélimar
- Nyons
- Lus-La-Croix-Haute

33 vérifications et renseignements

566 Télépac



286 Mes Parcelles et Télépac

Alice BOUTON
alice.bouton@drome.chambagri.fr

ACCOMPAGNEMENT DES CIRCUITS COURTS

2019 en chiffres-clés

48 agriculteurs
ou porteurs de projets individuels
renseignés.

5 formations
sur les thèmes de l'hygiène, en atelier
fermier ou en PVC, sur le numérique
ou sur le développement d'activités de
diversification.

2 projets collectifs
regroupant 26 fermes encore en cours :

- Le projet de PVC sur le site du Lycée horticole de Romans-sur-Isère, qui réunit : 17 fermes associées et 5 fermes en complément.
- Le projet d'atelier et de découpe de produits carnés à Claveyson, porté par 4 éleveurs. Il a pour vocation d'être utilisé par de nombreuses autres exploitations.

4 lettres d'information
« Origin'Drôme » envoyées à environ
1 100 fermes en circuits courts.
Elles apportent des informations
réglementaires et techniques et font
un retour sur les événements passés.

11 produits primés
dont

5 fermiers d'or
lors du concours régional
Fermier d'Or.

Nathalie SEAUVE
nathalie.seauve@drome.chambagri.fr



ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS SORTANT DES ZONES DÉFAVORISÉES ET TOUCHÉES PAR LA GRÊLE

Suite à la révision des zones défavorisées, les conseillers de l'équipe Entreprise et Elevage ont été mobilisés pour réaliser des audits chez les éleveurs les plus impactés par la perte de l'ICHN.

A la demande des exploitants, ce sont 9 audits qui ont été réalisés et pris en

charge par l'Etat et le Département. Ces audits ont permis de faire le point sur la situation de l'exploitation, les perspectives et pistes d'action pour l'exploitant de façon à avoir les clés pour prendre les décisions sur la suite de l'exploitation.

En lien avec les services de l'État et du Département, ces audits ont aussi permis de débloquer des aides supplémentaires : priorisation et majoration

sur des aides à l'investissement, mise en place d'une nouvelle MAEC afin de compenser une partie de la perte chez les éleveurs pendant l'ICHN.

Avec l'appui du Conseil départemental, les conseillers de la Chambre ont pu engager un accompagnement à la stratégie d'évolution des exploitations touchées par la grêle, 4 audits ont été engagés en 2019.

Christophe DELAY
christophe.delay@drome.chambagri.fr

REBONDIR 26

En 2019, la Chambre d'agriculture de la Drôme a accompagné 89 personnes en situation de fragilité, en lien avec la MSA Ardèche Drôme Loire et le Conseil départemental de la Drôme.

Les 6 conseillers d'entreprise de la Chambre ont eu pour objectif de :

- Détecter au plus tôt les situations de fragilité susceptibles de faire basculer la personne et son outil de production dans la précarité.
- Mettre en place un accompagnement personnalisé.
- Aider les agriculteurs et agricultrices en situation fragile à la compréhension de leur situation.
- Les accompagner en fonction de leurs capacités, de leurs compétences, de leurs moyens de production et financiers, vers l'élaboration d'une stratégie pour améliorer la situation.
- Maintenir le lien social et professionnel agricole ou contribuer à le rétablir.
- Favoriser le maintien dans l'emploi ou accompagner vers un changement d'activité dans les cas où il n'y ait pas d'issue favorable au maintien de l'exploitation.

43 %
des situations

suivies ne connaissent pas encore de problèmes économiques sur l'exploitation au moment de la détection mais voient l'équilibre de leur système basculer suite à des événements de la sphère privée impactant le professionnel (maladies, accidents, séparation, etc.). Agir permet de prévenir une dégradation rapide des situations.



Corinne MANDAROUX
corinne.mandaroux@drome.chambagri.fr

GRÊLE, NEIGE, GEL... DES ALÉAS CLIMATIQUES EN CASCADE

En 2019, l'appui calamités représente des actions de soutien menées par la Chambre d'agriculture de la Drôme auprès des exploitants agricoles et des administrations. Elles ont pu être réalisées grâce à une structuration du service et l'appui du Conseil départemental.

La Chambre d'agriculture de la Drôme a participé à l'élaboration des missions d'enquête et des dossiers de reconnaissance calamités menés par la DDT26. L'accompagnement des exploitants a pris différentes formes :

- Des notes d'informations ont été diffusées aux secteurs touchés par les tempêtes de l'été et la neige.
- Des permanences avec la DDT et la MSA ont eu lieu.
- Un accompagnement des exploitants a été réalisé par téléphone, par e-mail et lors de rendez-vous pour effectuer les démarches auprès de la DDT et de la Région, mais aussi auprès de l'association Solidarité Agricole Drôme, dont la Chambre est un membre actif.



Claire DUCOUROUBLE
claire.ducourouble@drome.chambagri.fr

VIGI AGRI 26, DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES ACTES MALVEILLANTS ENVERS LE MONDE AGRICOLE

Face à la recrudescence des actes de malveillance subis par les agriculteurs, la préfecture de la Drôme, le groupement de gendarmerie de la Drôme et la Chambre d'agriculture de la Drôme ont mis en place le dispositif d'alerte « Vigi Agri 26 ».

Il vise à protéger les exploitations agricoles, renforcer la sécurisation des biens et informer que le site de l'exploitation est sous surveillance par l'affichage d'une signalétique spécifique.

Dès qu'un agriculteur informe la gendarmerie ou la police nationale par un appel au 17 de la commission ou de la tentative de commission d'un méfait, ces dernières diffusent l'alerte par un

SMS collectif qui décrit synthétiquement les faits constatés, le lieu de commission, les modes opératoires succincts et le nombre potentiel d'auteurs.



En 2019,
+ de 600
agriculteurs
ont rejoint le dispositif.

L'adhésion s'élève à 24 € TTC pour 2 ans, avec 2 autocollants fournis à apposer au sein de l'exploitation.

Anne CHAPOVALOFF
vigi.agri26@drome.chambagri.fr

Gérer la production

ARBORICULTURE

Groupe 30000

En 2019, un groupe 30 000 en arboriculture s'est monté sur le thème « Améliorer les performances économiques des vergers par l'utilisation de méthodes alternatives ».

Ce projet, piloté par la Chambre d'agriculture de la Drôme, est composé de 9 arboriculteurs localisés principa-

lement dans le sud de Valence. Son objectif est de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires par l'utilisation de méthodes alternatives et de biocontrôle, et par l'installation de structures agro-écologiques dans les vergers, tout en assurant la viabilité des exploitations.

Différentes actions ont été ou seront menées : visites d'essais de stations d'expérimentations, de l'INRA, ren-

contres avec d'autres groupes impliqués dans l'agro-écologie (Groupe DEPHY, 30 000, GIEE, ...), formation sur les haies et commandes groupées de plants, formation sur l'utilité, la construction et la pose de nichoirs à mésanges et de gîtes à chauve-souris, en collaboration avec Aline Buffat, conseillère Biodiversité de la Chambre.



Claire GORAL
claire.goral@drome.chambagri.fr

Projet SURVAPI : apiculture et arboriculture

Le projet national SURVapi (Surveiller les contaminations du milieu par les produits phytosanitaires via les matrices Apicoles Pour améliorer et réduire leurs utilisations) a démarré en 2018, piloté par la Chambre d'agriculture de la Drôme et l'Association de Développement de l'Apiculture Auvergne Rhône-Alpes.

Il a pour objectif de contribuer à la connaissance des niveaux d'exposition des abeilles aux produits phytosanitaires et à leurs effets sur la santé des colonies.

L'arboriculture est la filière sélectionnée en AURA pour plusieurs raisons : elle est bien représentée dans la région, la floraison des fruitiers est une étape importante pour les apiculteurs et de précédents observatoires réalisés sur ces cultures ont démontré un risque d'exposition élevé des pollinisateurs aux pesticides.

La création d'espaces d'échanges dans le cadre de ce projet permet de faciliter le dialogue inter-filières, de se concerter et de proposer des leviers pour faire évoluer les pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires en prenant en compte les contraintes de tous les acteurs impliqués.



Claire GORAL
claire.goral@drome.chambagri.fr

Projet Repp'air sur les pesticides dans l'air

Le projet de recherche national Repp'air (Réduction des produits phytosanitaires dans l'air) a démarré en 2017 et se terminera courant 2020.



26
partenaires

collaborent ensemble (Chambres d'agriculture, Associations de surveillance de la qualité de l'air, INRA, établissements de formations agricoles, etc.).



7
sites

sont à l'étude en France sur différents types de cultures (arboriculture, viticulture, grandes cultures, polyculture).

La Chambre d'agriculture de la Drôme pilote l'étude en arboriculture et grandes cultures, sur le site situé en Isère Rhodanienne.

Des mesures hebdomadaires de produits phytosanitaires dans l'air ont été réalisées à l'aide d'un capteur sur trois ans (2017, 2018 et 2019) pendant vingt semaines, sur les mois de mars à juillet (période de traitements). 82 matières actives ont été recherchées. Des enquêtes sur les pratiques agricoles ont été réalisées auprès d'une vingtaine d'exploitants dans un rayon d'un kilomètre autour du capteur. Les mesures de produits phytosanitaires

sont mises en relation avec les pratiques agricoles sur la zone afin d'évaluer les transferts potentiels de produits phytosanitaires dans l'air.

L'objectif de Repp'air est d'affiner la compréhension des transferts de produits phytosanitaires dans l'air. Les connaissances techniques et scientifiques ainsi engrangées, permettront d'identifier des moyens de réduire les pertes dans l'air. Et, au final, de pouvoir accompagner les agriculteurs vers des solutions performantes limitant les risques tout en étant économiquement et socialement pertinentes.

Marion BOUILLOUX
marion.bouilloux@drome.chambagri.fr

VITICULTURE

Mise en place de l'accompagnement HVE

Issu du Grenelle de l'environnement en 2012, la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) a été accompagnée par la Chambre d'agriculture de la Drôme dès 2014, en partenariat avec les Vignerons Indépendants.

Utilisant dès le départ la formation VIVEA pour préparer les vignerons, puis tous les agriculteurs à la HVE, l'accompagnement a évolué en 1 jour de formation.

2019 en chiffres clés



8
formations

ont eu lieu, regroupant au total 57 agriculteurs et 3 techniciens, principalement vignerons et arboriculteurs.



3
formations

ont été réalisées, regroupant 25 agriculteurs. Leur accompagnement sera conduit en 2020.



17
personnes

ont été accompagnés jusqu'au niveau 3 et certifiés HVE.

En tant que structure prestataire pour le Syndicat Général des Côtes du Rhône pour réaliser l'accompagnement à la HVE, plusieurs caves coopératives nous ont fait confiance pour assurer la prestation auprès de leurs adhérents.

Isabelle MEJEAN
isabelle.mejean@drome.chambagri.fr



Formation « taille non mutilantes sur vignes »

Ces dernières années, la filière viticole fait le dur constat d'une baisse de la production et de longévité du vignoble liée au dépérissement.

Les causes de dépérissement sont multiples et l'une d'entre elles est induite par la pratique de la taille qui est souvent mutilante avec des trajets

de sève sinueux. L'établissement des plantiers est l'étape clé de la pérennité de la vigne mais elle est souvent négligée.

Ainsi, la Chambre d'agriculture de la Drôme propose chaque année des formations sur la taille de la vigne pour aider les vignerons et salariés viticoles à mener à bien cette pratique qui se doit d'être de qualité et bien maîtrisée pour agir sur la durée de vie et la productivité du vignoble.

En 2019,

3



sessions de formation sur la taille de la vigne ont eu lieu,

Marie-Véronique BLANC
marie-veronique.blanc@drome.chambagri.fr

soit,

28
exploitants
et salariés
formés.



La formation sur la taille non mutilante de la vigne n'a fait que prospérer depuis sa création en 2017. Elle sera bien évidemment maintenue chaque année avec une démultiplication du nombre et des lieux de sessions en s'adaptant aux différents types de publics.

ÉLEVAGE

Outils connectés : la technologie au service des éleveurs



En 2019, 4 exploitations ovines ont expérimenté la pose de colliers GPS sur leurs chiens de protection et leurs brebis, de juillet à la rentrée en bergerie.

Les objectifs de l'expérimentation étaient double : mieux comprendre l'activité et le comportement des chiens de protection et des brebis au pâturage en contexte de prédation, et déterminer en quoi l'outil GPS peut être un avantage pour le travail de l'éleveur.se.

Les données GPS, analysées par l'IDELE, apportent des éléments nouveaux dans la connaissance des systèmes

pastoraux : distances moyennes parcourues par les chiens et les brebis, étalement des troupeaux, distance des chiens de protection aux troupeaux, etc.

Les retours d'éleveurs sont fortement positifs : l'outil permet une meilleure connaissance des comportements des chiens, la localisation en temps réelle apporte de la sérénité face aux attaques de loups et un gain de temps pour retrouver le troupeau lorsque celui-ci est en grand parc.

Projet porté par la CA26, l'ADEM, la FDO et le PNR des Baronnies et financé par le Département de la Drôme et le PNR des Baronnies. En partenariat technique avec l'IDELE.



Maëva ANTHEME
maeva.antheme@drome.chambagri.fr

GRANDES CULTURES

Optiprotect : un outil pour protéger les cultures

Optiprotect est un outil d'aide à la décision (OAD) pour les céréales à paille : blé tendre et dur. Il assiste le raisonnement de l'application des produits phytosanitaires tout au long du cycle de la culture.

Il s'appuie sur les modèles d'Arvalis en tenant compte des caractéristiques des variétés, des dates de semis, des types de sol et de la sensibilité variétale par rapport au contexte climatique.

En 2019, lors de la phase de test du produit, 10 producteurs ont souscrit à notre offre avec ou sans l'appui d'un conseiller. Ce test a permis de préparer l'arrivée d'autres OAD pour le raisonnement de l'irrigation ou de la fertilisation. L'agriculture du futur est en route !

Le bilan est très encourageant. Ce qu'il faut retenir : un OAD ne remplacera jamais l'expertise d'un conseiller, c'est un outil complémentaire !

Aurore MAGNON
aurore.magnon@drome.chambagri.fr

PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Accompagnement technique diversification

De nombreux producteurs drômois cherchent à se diversifier pour sécuriser leurs revenus et limiter les risques sur leur exploitation.

La filière PPAM est séduisante pour cela car très dynamique et avec un large choix d'espèces à cultiver et de débouchés. Cependant, il est important de réfléchir mûrement son projet et de se faire accompagner car les cultures sont souvent très techniques mais aussi parce qu'il faut être sûr de son débouché.

Pour cela, les conseillers spécialisés PPAM de la Chambre d'agriculture de la Drôme accompagnent les projets de diversification dans leur ensemble : depuis le choix des espèces, des parcelles, du débouché, des variétés, jusqu'à la récolte et la transformation, en passant par un accompagnement à la fourniture de plants, l'itinéraire de culture, le matériel spécifique nécessaire, les aides mobilisables.

En 2019, plus d'une quarantaine de producteurs bio et conventionnels ont reçu un appui technique individuel. Cet appui technique se traduit par des visites de parcelles tout au long de

l'année et par des conseils réguliers au téléphone et par mail pour sécuriser les projets.

Des aides de la Région sont mobilisables pour limiter le coût de cet appui technique individuel : plan filière PPAM pour les producteurs conventionnels, et plan bio pour les producteurs bio.



Cédric YVIN
cedric.yvin@drome.chambagri.fr

THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Aires phyto collectives

Depuis 2006, le lavage et le rinçage des pulvérisateurs sont encadrés par la réglementation. Ces opérations sont autorisées au champ mais les conditions peuvent être contraignantes.

Aussi, des agriculteurs choisissent de s'orienter vers des aires de lavage avec traitement des effluents phytosanitaires par un procédé agréé. Pour réduire les coûts, la solution collective est souvent envisagée.

Depuis 2010, la Chambre d'agriculture de la Drôme aide et conseille des groupes d'agriculteurs dans le montage de leur projet. L'accompagnement se déroule en deux temps :

l'émergence (financée par des programmes) et l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en prestation :

- Recherche et expertise de terrains pouvant accueillir l'ouvrage.
- Réalisation de diagnostics individuels pour recueillir les besoins des agriculteurs.
- Dimensionnement du projet, choix des équipements et du procédé de traitement des effluents.
- Choix du maître d'ouvrage.
- Chiffrage du projet et plan de financement.
- Réalisation des plans.
- Création du collectif d'agriculteurs (association).
- Montage du dossier de subvention.
- Relecture de l'appel d'offres aux marchés publics.
- Appui technique pendant les travaux de construction.

La Chambre d'agriculture a accompagné :

Sur 2018 / 2019, 1 groupe de
 **50**
agriculteurs
à Mirabel-aux-baronnies

Sur 2019 / 2020, 2 groupes de
 **2x15**
agriculteurs
à Saint-Maurice-sur-Eygues
et Saint-Restitut.

Les travaux devraient démarrer au plus tôt fin 2020 voire en 2021.



Projet « Clairette et Biodiversité » : plantation de haie et arbres isolés

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 de la vallée de la Gervanne, le PNR du Vercors a débuté en 2019 un projet multi-partenarial nommé « Clairette et Biodiversité » d'une durée de 3 ans.

Il a pour objectif d'accompagner les viticulteurs situés dans le périmètre de production de la Clairette de Die vers une meilleure prise en compte

de la biodiversité. Une dizaine de producteurs répartis sur 40 ha environ sont impliqués et plusieurs actions phares sont réalisées (inventaires naturalistes, construction et pose de nichoirs ou encore plantation de haie et d'arbres isolés). La Chambre d'agriculture a mobilisé ses compétences afin d'accompagner, former et conseiller les viticulteurs à chaque étape de leur projet de plantation de haies et d'arbres.


Un premier temps de formation collective animée par la conseillère bio-

diversité et agroforesterie a permis de sensibiliser les producteurs aux différentes fonctions des haies et de présenter les éléments indispensables à la réussite des plantations. La localisation, la structure, le choix des essences ont par la suite été définis avec chaque viticulteur en fonction des caractéristiques pédoclimatiques des parcelles et de l'objectif visé pour la haie. Le potentiel d'accueil des haies pour la biodiversité et la faune auxiliaire bénéfique aux cultures ont été des critères de choix qui ont orienté tous les projets.



10aine
de producteurs
répartis sur

40 ha
sont impliqués
dans le projet « Clairette de Die ».

 **Anne-Lise CHAUSSABEL**
anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr

Diagnostics biodiversité

Depuis 2017, un accompagnement individuel est proposé aux agriculteurs du département souhaitant favoriser la biodiversité sur leurs exploitations.

Cet accompagnement consiste à dresser un diagnostic des pratiques agricoles réalisées et de l'environnement dans lequel évoluent les exploitations. Cette démarche vise à mettre

en lumière les pratiques favorables réalisées par l'agriculteur ainsi que les pistes d'amélioration.

Plusieurs domaines sont étudiés :

- Les méthodes de protection des cultures et gestion de ravageurs,
- Le travail du sol,
- L'existence d'infrastructures agroécologiques et d'éléments naturels ou artificiels sur le parcellaire : haies, fossés, mares, cours d'eau, bandes enherbées.

A partir de ce diagnostic, des conseils et des préconisations sont formulés en lien avec l'agriculteur afin de répondre à ses attentes sans nuire au bon fonctionnement de son exploitation. Un entretien avec le producteur et une visite de terrain permet à la conseillère Biodiversité et Agroforesterie de relever les informations nécessaires à la construction du diagnostic.

 **Aline BUFFAT**
aline.buffat@drome.chambagri.fr

 **Aline BUFFAT**
aline.buffat@drome.chambagri.fr



Développer les territoires

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Volet urbanisme

105 documents d'urbanisme suivis (SCOT, PLUi, PLU, carte communales, ZAC, ZAD, ZAP...).



Participation à **55** réunions de personnes publiques associées.



44 avis institutionnels rédigés.



3 dossiers carrières suivis.

Volet aménagement



4 protocoles d'indemnisation négociés et près de 750 000 € d'indemnisation calculés pour les exploitants agricoles.



7 projets routiers suivis (déviations, échangeurs...) dont 2 avec réalisation d'une pré-étude d'impacts agricoles.



assistance à maîtrise d'ouvrage dans **4** études de compensation agricole et/ou environnementale.

Simon SALVADOR
simon.salavor@drome.chambagri.fr

Philippe LACOSTE
philippe.lacoste@drome.chambagri.fr

LA DIVERSIFICATION AGRITOURISTIQUE CHEZ NOS AGRICULTEURS DRÔMOIS

En plus de ses adhérents Bienvenue à la Ferme®, l'équipe Alimentation et Tourisme accompagne chaque année une cinquantaine d'agriculteurs drômois vers la diversification agritouristique

Les questions posées par les porteurs de projets sont aussi nombreuses que variées et demandent à l'équipe, réactivité et adaptation.

Depuis le conseil réglementaire lié à l'implantation d'un camping jusqu'à l'étude de marché pour le développement d'un musée en passant par les contraintes juridiques liées à la création d'un atelier collectif de transfor-

mation, notre niveau d'intervention peut être très différent : d'une heure par téléphone à plusieurs années selon l'envergure du projet. En agritourisme, il n'y a pas deux projets similaires, mais une multitude de projets propres à chaque agriculteur et à chaque environnement touristique.

2019 a été marqué par la première session de formation Communiquer

efficacement sur les réseaux sociaux dont une partie est dématérialisée, ainsi que par l'élaboration de 14 portraits d'agriculteurs drômois investis dans diverses activités agritouristiques. Ces portraits ont un double intérêt : témoigner auprès d'agriculteurs de la réalité économique et sociale d'une telle activité et nous doter d'éléments d'accompagnement des porteurs de projet.

Nina CROIZET
nina.croizet@drome.chambagri.fr



LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Jusqu'à là quand nous parlons de Projet Alimentaire Territorial, nous parlons de celui des Baronnies provençales que nous pilotons mais notre niveau d'intervention peut être tout autre.

En 2019, la Chambre d'agriculture a réalisé une étude pour la Communauté de communes du Royans Vercors sur la capacité alimentaire de son territoire. Présentées en réunion publique devant une soixantaine de participants, les conclusions s'appuient sur une série d'entretiens avec :

- 2 entreprises agro-alimentaires,
- 167 habitants-consommateurs.

En théorie, le Royans-Vercors pourrait nourrir 8 fois sa population... mais en pratique certaines productions sont à développer tandis que d'autres doivent relocaliser une partie de leurs débouchés.

N'oublions pas que la population doit également repenser ses habitudes de consommation. C'est le travail qui reste à conduire ! Sur cette base, la CCRV a créé un PAT dans lequel la CA26 va grandement s'investir pour mettre en place diverses actions.

- 89 agriculteurs,
- 28 restaurants et commerçants,

Nina CROIZET
nina.croizet@drome.chambagri.fr

RÉPONDRE À LA LOI EGALIM

La loi EGALIM fixe des objectifs ambitieux en matière de restauration collective

50 % de produits « durables » dont

20 % de bio dans les assiettes en 2022.

La Chambre d'agriculture, le Département et l'Association des Maires de la Drôme souhaitent être moteur sur l'approvisionnement local de la RHF* et développer des filières adaptées. En ce sens, ils ont signé une convention lors du Congrès des Maires en octobre 2019 en présence du Ministre de l'Agriculture. Ainsi, la Chambre d'agriculture anime, en partenariat avec le Conseil Départemental, une stratégie répondant à cette ambition. A l'issue d'un premier comité de pilotage,

4 groupes de travail ont vu le jour. Ils concernent l'adéquation entre l'offre et la demande, la transformation, la logistique et la sensibilisation des convives et du personnel en restaurants collectifs. Une étroite collaboration entre acteurs publics et privés (sociétés de restauration collective, grossistes, etc.) permet de pointer différents freins à l'atteinte des objectifs. Il s'agit maintenant de les lever ! Place à l'action en 2020.

*Restauration Hors Foyer

Nina CROIZET
nina.croizet@drome.chambagri.fr



LA QUALITÉ DE L'EAU SUR LA PLAINE DE VALENCE ET DE ROMANS-SUR-ISÈRE

En cotraitance avec Agribio-drôme, la Chambre d'agriculture de la Drôme a réalisé, pour le compte de Valence Romans Agglo, un travail visant à promouvoir les bonnes pratiques agricoles sur les captages prioritaires.

Un objectif : préserver l'eau potable en travaillant sur l'optimisation de la fertilisation, la qualité des sols, les couverts végétaux, les techniques alternatives, l'aménagement du poste phytosanitaire, l'agroécologie et la biodiversité, etc.

En tout, ce sont plus de


-  **215** rencontres individuelles qui ont eu lieu.
-  **10** profils de sol qui ont été réalisés.



En complément des actions collectives ont été organisées :

-  **22** parcelles d'essai de CIPAN
-  **4** apéros de l'agronomie
-  **2** essais de longue durée (amendements et gestion de l'enherbement des vergers)
-  **3** démonstrations de matériels

Ce travail a été financé par l'Agence de l'eau RMC et Valence Romans Agglo.



 **Nadège VILLARD**
nadege.villard@drome.chambagri.fr



Promouvoir l'agriculture et l'agroalimentaire

L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU BIENVENUE À LA FERME

2019 en chiffres-clés

-  **84** adhérents font partis de l'association Bienvenue à la Ferme.
-  **29** visites de suivi ont été réalisées avec succès.
-  **294 321** visiteurs sur le blog.
-  **1 144** abonnés à la page Facebook.
- 
-  **3** nouvelles vidéos publiées sur la chaîne Youtube dédiée.
- 
-  **34** événements dans les fermes et/ou partenaires de Bienvenue à la ferme en Drôme ont été impulsés.
- 



L'association était présente sur le salon agricole international Tech&Bio, les 18 et 19 septembre 2019, avec sa boutique et ses 2 snacks fermiers avec environ 500 repas Bio délivrés par jour. Elle a également participé à l'organisation du Marché « La Ferme Tech&Bio » du 20 septembre. 25 producteurs ont participé et la Tournée Mangez Fermier de Bienvenue à la ferme était parmi nous. Dans ce cadre, environ

-  **1 000** consommateurs furent sensibilisés aux produits fermiers !

 **Lucie Thomas-Armandou**
lucie.thomas-armandou@drome.chambagri.fr
Séverine Mounier
severine.mounier@drome.chambagri.fr



CARTON PLEIN POUR LA 7^E ÉDITION DU SALON TECH&BIO !

Véritable succès pour le Salon agricole international Tech&Bio qui a rassemblé 20 500 personnes les 18 et 19 septembre 2019 !



La marque Tech&Bio, à travers ses différentes manifestations, poursuit son essor, reflet de l'intérêt croissant pour l'agriculture biologique et les techniques agro-écologiques.

Rendez-vous incontournable dans le monde de l'agriculture bio et alternative, cette 7^e édition enregistre une fréquentation nettement en hausse, qui dépasse toutes les espérances !



Et de nombreux Temps Forts :

concours des Technovations, les Talents, le parcours Collectivités, le 1er job dating de l'agriculture biologique, l'espace B to Bio, etc.



Tech&Bio est soutenu par l'Europe, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Drôme et 60 partenaires du développement agricole

INNOV' ACTION | BINAGE DE L'AIL ET DÉMONSTRATION DE MATÉRIEL

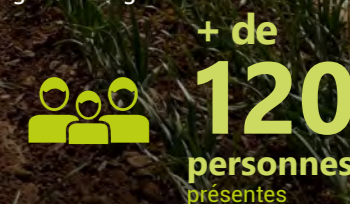


Dans le cadre du « Groupe 30 000 Ail », visant à réduire l'usage des produits phytosanitaires, la Chambre d'agriculture de la Drôme a organisé une journée Innov'Action sur la démonstration du désherbage mécanique de l'ail, le 17 Avril 2019 à Chabrillan.

La majorité des producteurs d'ail drômois, mais aussi des délégations venues de tous les autres bassins de production (auvergne, sud-ouest, nord, etc.), ont répondu présent à cette journée.

Plus de 120 personnes ont pu échanger, observer et évaluer le fonctionnement des outils présentés : bineuses avec doigts rotatifs, herse étrille et le robot DINO de Naïo technologie (en partenariat avec Valsoleil).

Les participants ont ainsi pu repartir avec des enseignements précieux dans l'évolution de leurs pratiques culturales et leur transition vers l'agro-écologie.



Mikaël BOILLOZ
mikael.boilloz@drome.chambagri.fr



LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE EN IMAGES

Inauguration du stand de la Drôme, dégustations de produits drômois, Concours Général Agricole...



Adèle PARIOT | **Camille FORGEUX**
adele.pariot@drome.chambagri.fr | camille.forgeoux@drome.chambagri.fr



Vie de la Chambre d'agriculture

2019 : UNE ANNÉE D'ÉLECTIONS

Les années d'élections sont particulières dans la vie d'une Chambre d'agriculture.

Il y a l'élection en elle-même, sa préparation, son organisation, son déroulement, que la Chambre avec son personnel assure de bout en bout avec rigueur, sérieux et impartialité.

Qui dit élection, dit élus. C'est donc une nouvelle équipe et à sa tête un nouveau président qui a pris la charge de la Chambre pour les six années à

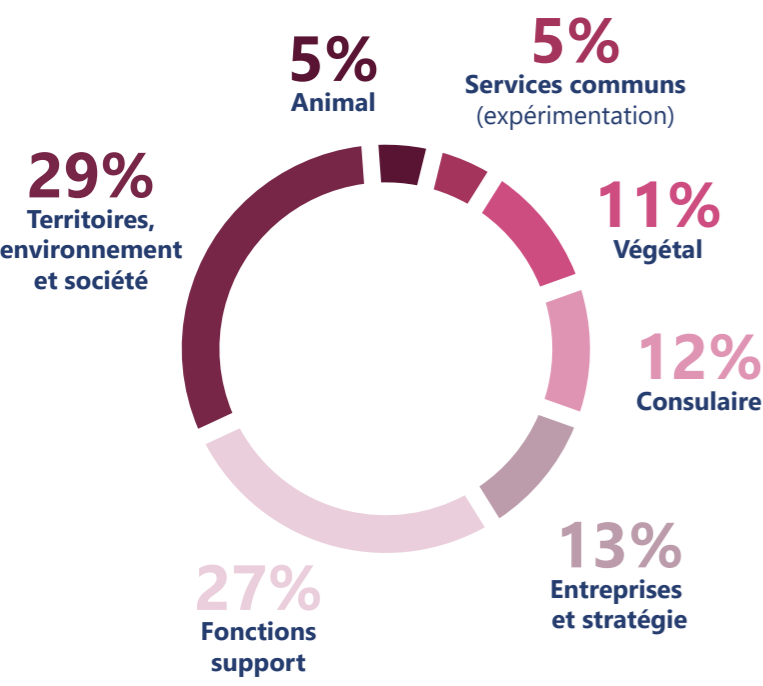
venir. Avec l'ambition de définir un projet porteur d'impact, de réalisme voire de ruptures. Pour tracer ce chemin, les élus se sont activement mobilisés au cours du 1^{er} semestre pour analyser les enjeux qui attendent l'agriculture et donc la Compagnie consulaire. Ces temps forts, de partage et d'appropriation, ont trouvé leur concrétisation avec l'élaboration du projet de manda-

ture « CAP 2025 : ensemble cultivons notre avenir ». Un projet présenté fin septembre 2019, d'abord au personnel de la Chambre et ensuite à l'ensemble de l'écosystème agricole drômois. Deux rendez-vous qui traduisent la volonté d'écoute et d'interaction avec l'ensemble de nos partenaires.

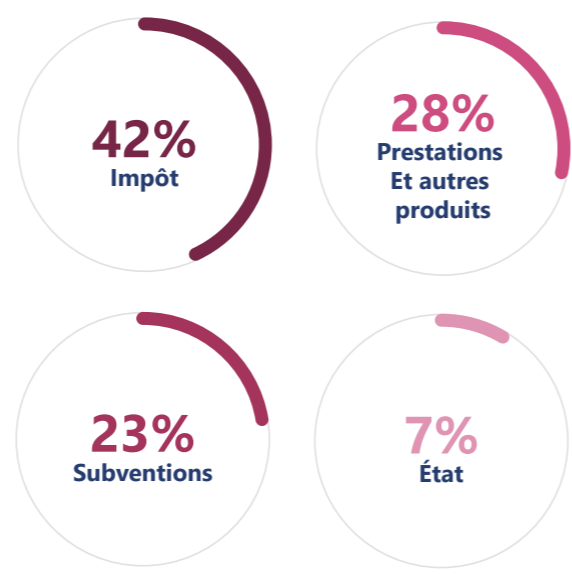
Damien COLIN
damien.colin@drome.chambagri.fr

BILAN FINANCIER 2019

RÉPARTITION EN % DE DÉPENSES PAR MISSIONS ET PAR PROGRAMMES SUR LE BUDGET 2019 DE 9 249 858 €



€ STRUCTURE DES RECETTES 2019 DE 9 274 690 €



Myriam PARRET myriam.parret@drome.chambagri.fr

BILAN QUALITÉ 2019



nos clients sont satisfaits, et ils nous le font savoir !



52

enquêtes réalisées sur la prestation « ETUDE DE FAISABILITÉ À L'INSTALLATION »

Satisfaction globale

+ de **90%**

satisfaits ou très satisfaits en conseil et formation

70

SESSIONS DE FORMATIONS évaluées

Accueil et information

100% de clients satisfaits

DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET DE L'ORIENTATION

100% de clients satisfaits

DE LA CLARTÉ DE L'INFORMATION

98% de clients satisfaits

DE L'ORGANISATION DES FORMATIONS

Compétences des conseillers

100% de clients satisfaits

DE L'EXPERTISE DES CONSEILLERS

99,8% de clients satisfaits

PAR LA QUALITÉ DES INTERVENANTS EN FORMATION

Efficacité et impact des prestations

92% de clients satisfaits

DES DÉLAIS AVEC LESQUELS LA CHAMBRE D'AGRICULTURE A RÉPONDU À LA DEMANDE ET MIS EN ŒUVRE LA PRESTATION

98% de clients satisfaits

DES RÉSULTATS OBTENUS GRÂCE À LA PRESTATION

73% de clients satisfaits

DE LA TRANSFÉRABILITÉ DES ACQUIS EN FORMATION



Cécile RIMBERT cecile.rimbert@drome.chambagri.fr

Un numéro
unique
pour faciliter
vos appels :
04 75 82 40 00

Faites appel à votre
Chambre d'agriculture et
travaillons
ensemble
pour faire vivre
vos projets

Chambre d'agriculture de la Drôme

NOS HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi | 8 h 30 à 12 h | 13 h 30 à 17 h

Siège social

145, avenue Georges Brassens
26504 Bourg-lès-Valence cedex

Tél. : 04 75 82 40 00 / E-mail : accueil@drome.chambagri.fr / Retrouvez-nous sur : 

www.drome.chambre-agriculture.fr



PROagri **TERRALTO**
POUR VOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

tech & bio

INNOV'
ACTION



LES MARQUES DES CHAMBRES D'AGRICULTURE